

RÈGLEMENT OFFICIEL — CHALLENGE HYROX MADEC

Édition du 8 mars 2026 – CrossFit Madec Saint-Priest

1. Présentation de l'événement

Le **Challenge HYROX MADEC** est une compétition de type *course à pied et exercices fonctionnels*, inspirée du format HYROX, organisée par **CrossFit Madec**.

L'événement aura lieu le **dimanche 8 mars 2026**, à l'adresse suivante :

📍 *CrossFit Madec – 1 rue Galilée, 69800 Saint-Priest.*

Cette journée est ouverte à tous les athlètes majeurs souhaitant se challenger dans une ambiance sportive, conviviale et exigeante.

2. Formules de participation

Les participants peuvent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- **Individuel Homme (Indiv H)**
- **Individuel Femme (Indiv F)**
- **Équipe Homme/Homme (Team HH)**
- **Équipe Femme/Femme (Team FF)**
- **Équipe Homme/Femme (Team HF)**

Chaque équipe est composée de **deux athlètes**.

Le format précis des épreuves (distance, enchaînement, standards de mouvement) sera communiqué avant l'événement.

3. Conditions de participation

Pour participer, il faut :

- Avoir **18 ans révolus** le jour de l'événement.
- Être **en bonne condition physique** et apte à pratiquer des efforts intenses.
- Être **inscrit via le formulaire officiel** et avoir **réglé les frais d'inscription**.
- Avoir **accepté le présent règlement** lors de l'inscription.

L'organisation se réserve le droit de refuser toute inscription ne respectant pas ces conditions.

4. Responsabilité et sécurité

Chaque participant reconnaît participer **sous sa propre responsabilité** et déclare être apte médicalement à l'effort.

L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas de :

- blessure, chute, malaise ou incident de santé,
- perte, vol ou dégradation de biens personnels,
- dommages matériels ou corporels causés à soi-même ou à autrui.

Toute décision médicale prise par les secours ou les arbitres est **sans appel**.

5. Droit à l'image

En s'inscrivant, chaque participant **autorise l'organisation** à utiliser son image (photos, vidéos, interviews, etc.) prise lors du Challenge HYROX MADEC, à des fins de **promotion, communication et diffusion**, sans limite de durée ni compensation financière.

6. Remboursement et transfert

L'inscription au Challenge HYROX MADEC est **définitive et non remboursable**, quelle que soit la raison (blessure, empêchement, absence, etc.).

Aucun transfert d'inscription à un autre participant ne sera possible.

En cas d'annulation totale de l'événement par l'organisation (force majeure uniquement), un report sur une nouvelle date sera proposé.

7. Matériel et tenue

Chaque participant doit venir avec :

- une tenue de sport adaptée à l'effort,
- ses propres chaussures de course,

L'organisation se réserve le droit de vérifier et de refuser tout équipement jugé dangereux ou inadapté.

8. Respect et fair-play

Les participants s'engagent à :

- respecter les **consignes des juges, arbitres et bénévoles**,
- adopter un comportement **respectueux** envers les autres athlètes et le staff,
- ne pas utiliser de produits dopants ou substances interdites,
- respecter les standards de mouvement annoncés le jour de la course.

Tout comportement contraire à l'esprit sportif pourra entraîner une **disqualification immédiate**.

9. Réclamations

Les réclamations éventuelles devront être formulées **oralement auprès du chef juge Alexis MANGUIN** dans les 30 minutes suivant la fin de l'épreuve concernée.
Les décisions du jury sont **définitives et sans appel**.

10. Acceptation du règlement

L'inscription au **Challenge HYROX MADEC 2026** implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Tout manquement pourra entraîner la disqualification du participant sans remboursement.